

Image not found or type unknown



Hebergment de 7 personnes dans un f2

Par **lollipop**, le **05/04/2009 à 12:33**

Bonjour,rnrnJe voudrai savoir si des locataires ont le droit d'heberger a long terme dans un F2 7 personnes.

Par **Solaris**, le **05/04/2009 à 23:08**

Ils ont l'obligation d'effectuer une jouissance paisible des lieux donc cela, sous réserve de l'appréciation souveraine des juges, ne semble pas correspondre aux exigences du bail.